

# CRÉER UNE FICHE D'ETABLISSEMENT AVEC GOOGLE MY BUSINESS

# Pourquoi créer une fiche google my business ?

Google my business est un outil web gratuit de référencement local vous permettant d'augmenter votre visibilité sur internet. En effet, grâce aux informations renseignées sur votre établissement (adresse, téléphone, horaires d'ouverture, avis, site internet), votre établissement apparaîtra dans le moteur de recherche Google et sera donc visible par les consommateurs qui effectuent une recherche en proposant des établissements proches géographiquement à votre recherche. Ceci contribuera de ce fait à booster votre référencement sur internet. Il est important de rentrer le maximum d'informations concernant votre établissement et de les mettre à jour afin que la bonne information soit communiquée aux consommateurs.

## Améliorer sa e-réputation

L'e-réputation est au cœur de la stratégie de consommation. Aujourd'hui, de plus en plus de consommateurs se renseignent sur un établissement via internet avant de s'y rendre. C'est une stratégie qui pourra leur permettre de choisir le meilleur produit ou le meilleur service ou encore le point de vente le plus adapté à leur demande.

Ces fiches permettent également aux consommateurs de laisser un avis (positif ou négatif) après leur passage dans votre établissement. Google My Business établira une moyenne de vos notes qui sera par la suite indiquée sur votre fiche sous forme d'étoile.

Des établissements bien notés encourageront les internautes à s'y rendre en toute confiance et donneront une meilleure image à votre marque.

## Améliorer sa e-réputatation

Vous avez également la possibilité de de publier des posts sur des actualités concernant votre établissement. Il est important de poster régulièrement afin de donner des nouvelles aux internautes.

## Comment procéder ?

Commencez par vous connecter à votre compte Google (ou créez-en un si vous n'en possédez pas), puis rendez-vous sur le site Google Business Profile.

- Si vous créez un compte Google, inscrivez-vous avec une adresse e-mail associée au domaine de votre établissement.

Cliquez ensuite sur le bouton "Se connecter" pour accéder à la page de recherche d'établissement.

Tapez le nom de votre établissement et cliquez dessus lorsqu'il apparaît. S'il n'est pas présent dans la liste, vous pouvez également l'ajouter manuellement.

## Comment procéder ?

Il faut alors renseigner son nom, son domaine d'activité, son adresse postale et son adresse e-mail, son numéro de téléphone et son site internet (s'il existe).

Une fois toutes les informations sur votre établissement renseignées, cliquez sur "Continuer". Vous pouvez maintenant passer à la prochaine étape : la validation de votre compte. Vous pouvez également retarder la validation en sélectionnant "Essayer une autre méthode", puis en cliquant sur "Plus tard".

# Contacts

D'autres tutoriels sont à votre disposition si besoin : réseaux sociaux Facebook, Instagram (...).

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

**Léa MOREIRA DE SOUSA**

Chargée de communication

[l.moreira@luberoncoeurdeprovence.com](mailto:l.moreira@luberoncoeurdeprovence.com) / 07 87 71 65 63

**Olivia ROMAN**

Chargée de communication

[o.roman@luberoncoeurdeprovence.com](mailto:o.roman@luberoncoeurdeprovence.com) / 06 32 46 23 31